

AUTRES DÉMARCHES

Le service état civil et formalités administratives vous accueille pour les formalités suivantes : carte d'identité, passeport, recensement militaire, attestation d'accueil, légalisation de signature, attestation de vie maritale, reconnaissance, dossier de mariage, déclaration de décès, copie et extrait d'acte d'état civil, concession cimetière et inscription sur liste électorale.

Pour tout savoir sur vos démarches administratives (logement, impôts, retraite, santé...) et télécharger des formulaires, consultez le portail de l'administration française : Service public

Pour tout savoir sur vos démarches administratives (logement, impôts, retraite, santé...) et télécharger des formulaires, consultez le portail de l'administration française : Service public

Logement, impôts, retraite, santé



Pour tout savoir sur vos démarches administratives (logement, impôts, retraite, santé...) et télécharger des formulaires, consultez le portail de l'administration française : [ici](#)

Droit français, européen et international



Pour en savoir + sur le droit français, européen et international, <http://www.legifrance.gouv.fr>

Pour tout savoir sur vos démarches administratives (logement, impôts, retraite, santé...) et télécharger des formulaires, consultez le portail de l'administration française : Service public

Pour tout savoir sur vos démarches administratives (logement, impôts, retraite, santé...) et télécharger des formulaires, consultez le portail de l'administration française : Service public

Pour tout savoir sur vos démarches administratives (logement, impôts, retraite, santé...) et télécharger des formulaires, consultez le portail de l'administration française : Service public



Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

02 40 94 64 16

CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis, guichet famille : 2 juin, urbanisme : premier samedi du mois.